Mode d'emploi du site demarches-simplifiees.fr pour la transmission des résultats de mesurage du radon

Version du 15 février 2024

RADON : Déclaration des mesurages de l'activité volumique en radon effectués dans certains établissements recevant du public au titre du code de la santé publique

Vous disposez d'un agrément pour le mesurage de l'activité volumique en radon dans certains établissements recevant du public délivré par l'Autorité de sûreté nucléaire. Les résultats des mesurages de niveaux 1 et 2 sont à transmettre sur le site demarches-simplifiees.fr, en application de la décision n°2022-DC-0745 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 octobre 2022 relative à la transmission des résultats des mesurages de l'activité volumique en radon réalisés dans les établissements recevant du public mentionnés à l'article D. 1333-32 du code de la santé publique¹ applicable depuis le 1^{er} janvier 2023.

Tous les résultats de mesurages antérieurs (notamment de l'année 2022) n'ayant pu être saisis dans la base SISE-ERP (désormais close) doivent être saisis dans demarches-simplifiees.fr.

Ce mode d'emploi donne des explications pour la transmission des résultats.

Les saisies incomplètes ou erronées pourront conduire l'ASN ou la DGS à demander aux organismes concernés de renouveler leurs saisies.

VIGILANCE ! Contrairement à ce qui est annoncé sur le site demarches-simplifiees.fr, il n'existe pas de possibilité d'échange avec un instructeur pour transmettre les données sur ce site. Les questions sont à envoyer aux boîtes mél suivantes :

>> <u>oa-radon@asn.fr</u> pour des informations sur les modalités de remplissage ;

>> <u>dgs-ea2@sante.gouv.fr</u> pour relayer des difficultés techniques de la plateforme.

¹ Décision homologuée par arrêté du 21 décembre 2022.

Important : le commanditaire d'un mesurage doit être informé de la transmission des données qui concernent son établissement.

Il est recommandé de lui indiquer cette démarche dans le rapport d'intervention en reprenant le texte suivant :

« En qualité d'organisme agréé pour le mesurage du radon, nous communiquerons dans un délai d'un mois à l'Autorité de sûreté nucléaire, à la direction générale de la santé et aux agences régionales de santé les résultats des mesures de l'activité volumique du radon réalisées dans votre établissement en les renseignant dans la plateforme demaches-simplifiees.fr, conformément au V de l'article R. 1333-36 du code de la santé publique et à la décision n° 2022-DC-0745 de l'ASN du 13 octobre 2022 relative à la transmission des résultats des mesurages de l'activité volumique en radon réalisés dans les établissements recevant du public mentionnés à l'article D.1333-32 du code de la santé publique. Le traitement de ces données est destiné à suivre la mise en œuvre des dispositions du code de la santé publique en matière de gestion du radon par les établissements recevant du public et à suivre l'efficacité de cette politique. Les données, exclusivement destinées à l'administration, sont conservées sans limite de temps.

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, les personnes concernées par ce traitement de données personnelles peuvent accéder aux données les concernant et les rectifier.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, veuillez contacter les délégués à la protection des données de la Direction Générale de la Santé (dpd-minsociaux@sg.social.gouv.fr) et de l'Autorité de Sureté Nucléaire (Contact.DPO@asn.fr). »

Table des matières

1.	Etape préliminaire : création du compte utilisateur
2.	Première étape de la déclaration : identification de votre organisme agréé
	par son numéro de SIRET et par son numéro d'agrément ASN5
3.	Deuxième étape : identification de l'établissement recevant du public
	dans lequel vous avez réalisé un mesurage8
4.	Troisième étape : dépôt du rapport d'intervention et des données
	particulières pour les mesurages de niveau 113
5.	Annexe : retrouver les numéros SIRET, UAI et FINESS 17

1. Etape préliminaire : création du compte utilisateur

Lors de la première utilisation, vous devez créer un compte utilisateur.

Connectez-vous avec le lien figurant sur le <u>site internet de l'Autorité de sûreté nucléaire</u>.

La fenêtre suivante apparaît :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité	Commencer la démarche Avec FranceConnect FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.
RADON : Déclaration des	S'identifier avec FranceConnect
mesurages de l'activité	Qu'est-ce que HanceConnect ? La
volumique en radon effectués	OU
dans certains établissements	Créer un compte demarches-simplifiees.fr
recevant du public au titre du	
code de la santé publique	J'ai déjà un compte

Cliquez sur « Créer un compte demarches-simplifiees.fr », puis suivez la démarche :

- indiquez votre adresse email et choisissez un mot de passe,
- confirmez votre adresse email en ouvrant votre boîte email et en cliquant sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.

RECOMMANDATION – Privilégier l'utilisation d'une adresse <u>email professionnelle</u> (nominative ou fonctionnelle) pour la création du compte.

2. Première étape de la déclaration : identification de votre organisme agréé par son numéro de SIRET et par son numéro d'agrément ASN



Sur la page d'accueil, cliquez sur « Commencer un nouveau dossier ».

Pour identifier votre organisme agréé, saisissez le numéro de SIRET de l'organisme qui dispose de l'agrément. Ce peut être le numéro du siège dans le cas d'une structure avec plusieurs antennes régionales <u>si l'agrément a été délivré au siège</u>.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égutité Ératernité	Identifier votre établissement Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.
RADON : Déclaration des	123456789012
mesurages de l'activité	
volumique en radon effectués	Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez <u>annuaire-</u> entreprises.data.gouv.fr
dans certains établissements	votre service comptable.
recevant du public au titre du	Maltin
code de la santé publique	Valider
Temps de remplissage estimé : 11 mn	

Sur l'écran suivant, les coordonnées et informations de votre établissement apparaissent. Vérifiez les informations et si elles sont correctes, appuyez sur « Continuer avec ces informations ». Dans le cas contraire, vous pouvez les modifier.

Informa	tions sur l'établ	issement Organisme agréé		
Nous avons récupér	é auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les	informations suivantes concernant votre établissement.		
Ces informations se	ront jointes à votre dossier.			
• Siret : 44054	601800027			
Libellé NAF :	 Libellé NAF : Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles Code NAF : 7219Z 			
Code NAE: 7				
Adresse : INS	TIT RADIOPROTECTION SURETE NUC	LEAIRE 31 AV DE LA DIVISION LECLERC 92260 FONTENAY-AUX-ROSES		
Nous allons éga social de votre o	lement récupérer la forme ve la compart ve la compart de l	date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital écupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de		
publication. Les exercices co	l'adresse correspondent	rront être joints à votre dossier.		
 Autres informa 	qui a effectué le	eprises.data.gouv.fr » [캡		
Utiliser un autre n	mesurage.	Continuer avec ces informations		

La première page du formulaire apparaît.

Remarque : en haut, apparaît le statut du nouveau formulaire : « brouillon » parce qu'il est en cours de saisie, et le numéro du formulaire qui lui est attribué à des fins de traçabilité.



Pour finir l'identification de votre organisme, vous devez saisir le **numéro d'agrément délivré par l'ASN** (ex : CODEP-DIS-2020-123456).

uméro d'agrér	ent ASN de l'organisme	léclarant *			
isir le numéro d	e l'agrément de l'Autorité de	sûreté nucléaire (ex: COI	EP-DIS-2020-12345	6)	

Le numéro d'agrément délivré par l'ASN correspond au numéro de la décision mentionnée en pièce jointe du courrier de notification qui vous a été adressé lors de votre agrément

AUTORITE DE SÚRETÉ NUCLEAIRE Direction des rayonnements ionis et de la santé	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Référence courrier : CODEP-DIS-2022-032503 Courriel : oa-radon@asn.fr	Montrouge, le 29 AOUT 2022 Le directeur général de l'Autorité de sureté nucléaire à
	Adresse OA
Objet : Agrément de niveau 1 option A pour les mes	ures d'activité volumique de radon
Références :	
 [1] Votre courrier reçu le 22/03/2022 [2] Décision n° 2009-DC-0134 de l'Autorité de les critères d'agrément des organismes habilité du radon, la liste détaillée des informations à ju de délivrance, de contrôle et de retrait de l'agré 	sûreté nucléaire du 7 avril 2009 modifiée fixant is à procéder aux mesures de l'activité volumique oindre à la demande d'agrément et les modalités ément
Pièce jointe :	
Décision d'agrément n° CODEP-DIS-2022-03 de sûreté nucléaire portant agrément d'organis volumique du radon.	2361 à N° d'agrément torité smes hab. Jés à procéder aux mesures d'activité

A chaque nouveau formulaire saisi, vous devrez indiquer ce numéro d'agrément.

3. Deuxième étape : identification de l'établissement recevant du public dans lequel vous avez réalisé un mesurage

L'ensemble des champs de la décision n° 2022-DC-0745 de l'ASN du 13 octobre 2022 apparaît.

VIGILANCE ! Pour la saisie des champs portant sur l'adresse de l'établissement recevant du public, certains affichages sont semi-automatiques. Vérifiez bien les informations dans chacun des champs.

Saisissez successivement et de manière précise les informations suivantes :

- numéro de département,
- commune,
- code postal,
- zone à potentiel radon.

Département dans lequel la	a mesure a été effectuée *
Choisir le département de l'éta	ablissement (ERP) concerné par les mesures
29 – Finistère	 Menu déroulant : taper le numéro du départemen
Commune concernée par la Saisir le nom de la commune o	a mesure * ù se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures
Commune concernée par la Saisir le nom de la commune o Brest	a mesure* ù se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures Attention : proposition automatique de plusieurs
Commune concernée par la Saisir le nom de la commune o Brest Brest	à mesure * ù se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures Attention : proposition automatique de plusieurs adresses (exemple ici avec « Brest ») : sélectionne
Commune concernée par la Saisir le nom de la commune o Brest Brest	à mesure * ù se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures Attention : proposition automatique de plusieur adresses (exemple ici avec « Brest ») : sélections
Commune concernée par la Saisir le nom de la commune o Brest Brest Brest Brest Bihan 29410 Guiclan	à mesure * ù se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures Attention : proposition automatique de plusieurs adresses (exemple ici avec « Brest ») : sélectionn la bonne commune
Commune concernée par la Saisir le nom de la commune o Brest Brest Brest Bihan 29410 Guiclan Rue de Brest 35000 Rennes Boute de Brest 29000 C	à mesure * ù se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures Attention : proposition automatique de plusieurs adresses (exemple ici avec « Brest ») : sélectionne la bonne commune

Commune concernée par la mesure * Saisir le nom de la commune où se situe l'établissement (ERP) concerné par les mesures				
Brest				
Code postal de la commune *	Le code postal doit être saisi			
Code postal de la commune ou se situe l'ERP su	manuellement. Il ne s'affiche pas automatiquement après la sélection de			

Zone à potent	tiel radon de l'é	tablissement *		
Choisir la zone	radon concernée	selon le zonage co	ommunal défini par l'arrêté du 27 juin 2018	
O Zone 1	O Zone 2	Zone 3		

Cliquer sur le menu déroulant pour saisir la catégorie d'établissement recevant du public et le code APE/NAF.

P au sens de	e l'article D. 1333-32 du code de la santé	publique
Etablisseme	nt scolaire	~
I ADD IN	A THE MELLING AND	
ode APE/N réciser le typ	AF de l'établissement surveillé * e d'activité (4 chiffres et une lettre)	
Code APE/N Préciser le typ 8520Z 🗸	AF de l'établissement surveillé * e d'activité (4 chiffres et une lettre) Menu déroulant : liste corr	espondant à celle de

Saisissez le nom de l'établissement concerné et son adresse (toujours).

Nom de l'établissement recevant du public A remplir avec ou sans SIRET	Le nom doit être complet et <u>précis</u> : - « Polyclinique du Cotentin » et non « Clinique » ; - « Ecole primaire publique Les Ecureuils » et non « Ecole » ;
	- « EHPAD Les peupliers » et non « Les peupliers ».
Adresse de l'établissement recevant du public concerné * A renseigner dans toutes les situations (avec ou sans SIRET).	L'adresse doit être complète et comprendre :

A renseigner dans toutes les situations (avec ou sans SIRET).	L'adresse doit être complète et comprendre :
14 avenue Duqu	- Numéro, type et nom de la voie
14 Avenue Duquesne 75007 Paris	- Numero, type et nom de la vole
14 Avenue Duquesne 95170 Deuil-la-Barre	Code vestal v Neve de la ville
14 Avenue Duquesne 62520 Le Touquet-Paris-Plage	- Code postal + Nom de la ville
Avenue Duquesne 37200 Tours	
Avenue Duquesne 56510 Saint-Pierre-Quiberon	ATTENTION à ce que le remplissage semi-automatique vous
	guide bien vers l'adresse exacte de l'établissement.

Saisissez les identifiants propre à chaque type d'établissement :

- numéro SIRET, champs obligatoire et disponible pour tout type d'établissement ;
- numéro FINESS² pour les établissements de santé ou les établissements sociaux ;
- numéro UAI³ pour les établissements scolaires.

RECOMMANDATION - Ces numéros doivent, idéalement, <u>être récupérés auprès du commanditaire</u>. Sinon, référez-vous à l'<u>annexe</u>.

VIGILANCE ! Dans le cas de mesurages effectués au sein d'un regroupement d'ERP situés sur un même site et géré par un même exploitant (cas par exemple d'un groupe scolaire réunissant une école maternelle et une école élémentaire), il y a deux possibilités :

1) Etablir un rapport commun aux deux ERP

>> ERP 1 : SIRET 1 – code UAI 1

>> ERP 2 : SIRET 2 – code UAI 2

Rapport commun

Le rapport commun sera déposé sur DS pour chaque ERP, c'est-à-dire à deux reprises.

L'activité volumique en radon attribuée à l'ERP 1 devra être la valeur la plus élevée de toutes les zones homogènes de tous les bâtiments de cet ERP. L'activité volumique en radon attribuée à l'ERP 2, devra être la valeur la plus élevée de toutes les zones homogènes de tous les bâtiments de cet ERP.

Si les deux ERP partagent certains locaux (ex : cantine, bibliothèque, gymnase), ceux-ci doivent être pris en compte dans l'identification de la valeur la plus élevée à attribuer à chacun des deux ERP. Ainsi, si la valeur la plus élevée est relevée dans un local partagé, cette valeur sera attribuée aux deux ERP et indiquée à deux reprises dans DS : pour la saisie de l'ERP 1 et pour la saisie de l'ERP 2.

2) Etablir deux rapports distincts

>> ERP 1 : SIRET 1 – code UAI 1 – rapport 1

>> ERP 2 : SIRET 2 – code UAI 2 – rapport 2

Les locaux mutualisés devront alors être intégrés dans les deux rapports en figurant comme un bâtiment à part entière dans l'établissement « utilisateur » des locaux mutualisés ce qui permettra d'en tenir compte pour déterminer l'activité volumique en radon attribuée à l'ERP.

Chaque rapport spécifique sera déposé sur DS.

² FINESS : fichier national des établissements sanitaires et sociaux.

³ UAI : unité administrative immatriculée.

Numéro SIRET de l'établissement recevant du public concerné *
Saisir le numéro de SIRET de l'établissement recevant du public, et, si l'identifiant complémentaire est disponible, remplir ci-dessous :
les champs FINESS pour un établissement de santé ou médico-social ou l'UAI pour un établissement scolaire
SIRET obligatoire = tous les ERP
Numéro FINESS de l'établissement recevant du public concerné
Saisir le numero FINESS s'il s'agit d'un établissement de santé ou médico-social.
5 FINESS = établissements de santé ou sociaux
Code UAI de l'établissement scolaire concerné
Ajouter l'Unité Administrative Immatriculée s'il s'agit d'un établissement scolaire (code UAI - RNE composé de 7 chiffres et d'une lettre). ex: 1234567Z
UAI = établissements scolaires

Identifiant Type d'établissement	SIRET	FINESS	UAI
Etablissement de santé ou	Oui, numéro SIRET qui lui est propre mais ERP qui peut	Oui, systématiquement	
établissement social	être rattaché à une « entreprise principale » type CCAS ⁴		
(hôpital, maison de	de la commune, établissement hospitalier, etc.		
retraite, etc.)			
Crèche ou multi-accueil	Oui, numéro SIRET qui lui est propre mais ERP qui peut être rattaché à une « entreprise principale » type commune.		
Etablissement	Oui, numéro SIRET qui lui est propre mais ERP qui peut		Oui, systématiquement
d'enseignement <u>public</u>	être rattaché à une « entreprise principale » type		
(école, collège, lycée)	commune, département ou région.		
Etablissement d'enseignement <u>privé</u> (école, collège, lycée)	Oui, numéro SIRET qui lui est propre mais ERP qui peut être rattaché à une « entreprise principale » type organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC)		Oui, systématiquement
Etablissement pénitentiaire	Oui, numéro SIRET qui lui est propre mais ERP qui peut être rattaché à une « entreprise principale » type direction inter-régionale des services pénitentiaires - DISP		

TABLEAU RECAPITULATIF DES IDENTIFIANTS A FOURNIR PAR TYPE D'ETABLISSEMENT

Dans l'hypothèse – rare - où un numéro de SIRET n'existerait pas pour un établissement rattaché à une entreprise principale constituant le siège social, renseigner alors le numéro de SIRET du siège social.

Exemple : si une crèche municipale n'a pas d'identifiant qui lui est propre, et que cela vous est confirmé par le commanditaire, saisissez le numéro SIRET de la commune que vous aura transmis le commanditaire.

⁴ CCAS : centre communal d'action sociale

4. Troisième étape : dépôt du rapport d'intervention et des données particulières pour les mesurages de niveau 1

Déposez le rapport d'intervention (rapport de l'établissement comprenant tous les bâtiments) et sélectionnez la date du rapport d'intervention.

Le rapport doit être sous la forme d'un fichier <u>au format pdf exclusivement</u>.

VIGILANCE ! Afin d'harmoniser les dénominations, il vous est demandé de nommer le fichier à déposer de la façon suivante :

N°dudépartement_année_mois_codeAPE_nom-de-l'établissement

Ex: 56_2022_01_8899A_Crèche1234.pdf

Taille maximale du fichier : **10 Mo** (*ne pas tenir compte de la mention 200 Mo qui apparaît dans le formulaire*).

Caisis la piùca isinte (10 Ma may) dant la para sera permelisé seus la forme : pambro du département appée mais ADE para de							
Saisir la piece jointe (10 Mo max), dont le nom sera normalise sous la forme : nombre du departement_annee_mois_APE_nom de							
Puis dépesser la fichier aut	2019_09_12342_1000etablissement						
bâtiments.	ormat per exclosivement. Attention on rapport synthetique par etablissement comprehant toos les						
35 2022 01 85207 EcoleleanDel aFontaine odf r							
35 2022 01 8520Z	EcoleJeanDeLaFontaine.pdf 12						
	EcoleJeanDeLaFontaine.pdf 🖻						
 <u>35_2022_01_85207</u> Date du rapport * 	EcoleJeanDeLaFontaine.pdf 🖻						
35_2022_01_8520Z Date du rapport * Correspond à la date d'en	EcoleJeanDeLaFontaine.pdf 과						
35_2022_01_8520Z	EcoleJeanDeLaFontaine.pdf ⊉ voi du rapport d'intervention						

Saisissez ensuite les résultats demandés.

Il n'est pas possible d'importer dans l'outil un fichier qui permettrait de ne pas ressaisir les données déjà présentes dans les SI internes de certains organismes. Il n'existe pas non plus d'API⁵ qui permettrait aux organismes d'exporter leurs données d'intervention vers demarches-simplifiees.fr.

VIGILANCE ! Dans les champs numériques avec menu déroulant : ne pas saisir de valeurs négatives (ex : -1 au lieu de 0). Ce remplissage « en arrière » peut survenir du fait des mouvements de la souris de l'ordinateur sur un champ numérique. Préférer la saisie manuelle.

⁵ API : application programming interface ou interface de programmation d'application.

Choisir entre 4 catégories de contexte	
Mesurage initial Contrôle d'efficacité Nombre de bâtiments mesurés au titre du CSP*	Mesurage de en radon qui est <u>attribuée à</u> <u>l'établissement</u> (valeur la plus élevée de toutes les zones homogènes de tous
Nombre de bâtiments ayant fait de mesures dans l'établiss	sement et riveillé au les bâtiments dans les locaux recevant du public).
Activité volumique attribuée à l'établissement	,
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'établi sement ((et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'étable zement (656	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'étable cement ((et pas bâtiment par t VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour <u>certaines</u>
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'établi zement (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l'	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour certaines crèches municipales, dans le champ
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'établi zement (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l' Nom du bâtiment avec l'activité volumique la plus élevée,	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour certaines crèches municipales, dans le champ your ce qui concerne (internet i form)
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'établi zement (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l' Nom du bâtiment avec l'activité volumique la plus élevée, fréquentées par le public (ex: bâtiment B ; Administration ;	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour certaines crèches municipales, dans le champ « nom du bâtiment avec la valeur la plus élevée » : n'oubliez pas de saisir
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'étable rement (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l' Nom du bâtiment avec l'activité volumique la plus élevée, fréquentées par le public (ex: bâtiment B ; Administration ; Les marmottes (enfants moins de 1 an).	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour certaines crèches municipales, dans le champ « nom du bâtiment avec la valeur la plus élevée » : n'oubliez pas de saisir le nom de la crèche suivi du nom du
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'étable rement (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l' Nom du bâtiment avec l'activité volumique la plus élevée, fréquentées par le public (ex: bâtiment B ; Administration ; Les marmottes (enfants moins de 1 an).	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour <u>certaines</u> crèches municipales, dans le champ « nom du bâtiment avec la valeur la plus élevée » : <u>n'oubliez pas de saisir</u> le nom de la crèche suivi du nom du bâtiment concerné (ex : crèche
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'établi vernent (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l' Nom du bâtiment avec l'activité volumique la plus élevée, fréquentées par le public (ex: bâtiment B ; Administration ; Les marmottes (enfants moins de 1 an).	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour certaines crèches municipales, dans le champ « nom du bâtiment avec la valeur la plus élevée » : n'oubliez pas de saisir le nom de la crèche suivi du nom du bâtiment concerné (ex : crèche municipale Dolto, bâtiment
Renseigner la valeur maximale attribuée à l'étable rement (656 Nom du bâtiment présentant la valeur attribuée à l' Nom du bâtiment avec l'activité volumique la plus élevée, fréquentées par le public (ex: bâtiment B ; Administration ; Les marmottes (enfants moins de 1 an).	(et pas bâtiment par b VIGILANCE : Lorsqu'il n'y pas d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour <u>certaines</u> crètablissement* pour ce qui concerne ; Internat ; Foyer). (et pas bâtiment ; Foyer). geur ce qui concerne ; Internat ; Foyer). d'identifiant SIRET propre, ni d'UAI ni de Finess, notamment pour <u>certaines</u> crèches municipales, dans le champ « nom du bâtiment avec la valeur la plus élevée » : <u>n'oubliez pas de saisir</u> <u>le nom de la crèche suivi du nom du</u> <u>bâtiment concerné</u> (ex : crèche municipale Dolto, bâtiment Moussaillons). Cette bonne pratique

Pour finir, vous devez vous engager sur l'exactitude des informations fournies en cochant la case correspondante.





Après avoir appuyé sur « Accéder à votre dossier », l'écran avec le statut « accepté » et le lien vers l'attestation de dépôt téléchargeable s'affiche.



Vous recevrez ensuite deux messages successifs « Ne pas répondre » sur votre messagerie mél confirmant que la déclaration a été <u>déposée</u> puis que le dossier a été <u>accepté</u> (et donc **n'est plus modifiable**), avec un lien vers l'attestation de dépôt du rapport d'intervention.

Ne pas répondre <ne-pas-repondre@demarches- Votre dossier nº 11041127 a été accepté (RADO) En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour</ne-pas-repondre@demarches- 	simplifiees.fr> MASSON. Nolwenn (DGS/EA/EA2) N : Déclaration des mesurages de l'activité r l'afficher dans un navigateur web.	volumique en radon effectués dans certains établissements recevant	du public
	Consulte J'ai — Merci de ne pas répondre à cet enail. Pour vo directement par la <u>messagent</u> <u>dossier</u> .	r mon dossier estion us adresser à votre administration, passez	
	Cette démarche est gérée par :	Poser upe question sur votre dossier :	
	Sous-Direction Environnement et Alimentation,	Par la ne de la companya de la compa	
	Direction Générale de la Santé	Par ték 2140566000	
	Direction des Affaires Juridiques	Horaires : mardi et jeudi de 10h à 12h.	
	Ministère de la Santé 14 avenue Duquesne, 75350		
	Paris 07		

RECOMMANDATION - Conservez les attestations de dépôt à des fins de traçabilité.

Vous pouvez ensuite déposer un nouveau dossier, sans avoir à vous identifier à nouveau.

Si vous sortez de la démarche sans avoir déposé le dossier, alors un brouillon est automatiquement généré. Vous pouvez y accéder et poursuivre la saisie en allant sur la page d'accueil, en cliquant sur l'onglet « mes dossiers » puis sur l'onglet « en cours ». Cliquez sur le numéro de dossier pour reprendre la saisie et déposer les informations.



Pour connaître le bilan des dossiers que vous avez déposés : sur la page d'accueil, cliquez sur « voir mes dossiers en cours ». Sélectionnez l'onglet « traités » pour visualiser les dossiers qui ont été acceptés ou sur « en cours » pour consulter ceux qui sont sous le statut de brouillon et qui sont encore modifiables.



5. Annexe : retrouver les numéros SIRET, UAI et FINESS

- Retrouver un numéro SIRET

Si le commanditaire n'a pas pu vous transmettre le numéro SIRET de l'ERP en question, consulter en ligne l'Annuaire des Entreprises qui référence les informations légales publiques des entreprises, associations et services publics en France : <u>https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/</u>

De nombreux ERP publics (maisons de retraites, crèches ou prisons) sont des établissements rattachés à une entreprise principale (siège social). Pour obtenir leur numéro SIRET, il faut parfois rechercher dans un premier temps les coordonnées du siège social (dénommé « entreprise ») et ensuite rechercher le numéro SIRET de l'établissement rattaché (dénommé «établissement »).



Exemple : la Maison d'Arrêt de Brest dispose d'un SIRET propre, le 173 501 206 00283 et est rattachée à la DISP Grand-Ouest.



			Adm	ninistration DIRECTION INTERREGION	ALE DES SERVICES PENITENTIAIRES RENNES - GRAND-OUEST (DISP) à 35	000 - SIREN	17350	1206 A	nnuaire	des Entre	prises		-	D	×	
- (C	â	https://an	nnuaire-entreprises.data.gouv.fr,	entreprise/173501206 A ^N	â	80 20	9))	ø	\$ 3	ß	۲) ۲	÷ (±			
					• • •											^
	Cet	tte 🕡	ucture possèd	e 68 établissements dont	46 sont en activité. Cliquez sur un nº siret pour ob	tenir plu	s d'ir	form	ation	:		>	>			
		co ()	1.0													
		GRAI	ablissements ND-OUEST (D	de DIRECTION INTER	REGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES	RENNES	·-						I	nsee		
							/	_								
	١.	Ta - I- II.						S	AISI	R le	SI	RET	' de	ľER	Р	
	E	Etablis	sements act	ITS :				SI	irve	illé	(éi	tahl	isse	mei	at	
		SIRET		Activité (NAF/APE)	Détails (nom, enseigne, adresse)			50			10		1350	inci		
		173 50	01 206 00010	84.23	18 B RUE DE CHATILLON, CS 23131, 35000 RENNES SIÈGE SO			pe	nit	enti	air	e ra	πτα	ne a	au	
		173 5	01 206 00283	84.23Z - Justice						siè	ge	SOC	ial)			
					DI NUE GENERAL PAULET, DP 60217, 29200 BREST			_						_	-1	1
		173 50	01 206 00275	84.23Z - Justice	19 AVENUE DE LA CLOSE, 44300 NANTES				01/0	3/198	3	EN /	ACTIVII	TÊ .		
		173 50	01 206 00481	84.23Z - Justice	SCE PENITENTIAIRE INSERT PROBATION				25/1	2/200	7	EN /		ſÉ		
					PARC DE L'EXPANSION, 445 AVENUE DE L INDUSTRIE, 61200 ARGENT,	AN										
		173 5	01 206 00689	84.23Z - Justice	ALIP SABLES D'OLONNE 6 RUE AMEDEE GORDINI, CS33472, 85180 LES SABLES D'OLONNE				01/0	2/2	Une	quest	tion (3			
		170 5	1 000 00000	04.007 husting	MAANGERS				10/0	0/100		-	CTU	ŕ		
		1/3 5	JT 206 00226	84.232 - JUSTICE	1 PLACE OLIVIER GIRAN, BP 4134, 49100 ANGERS				16/0	198	3	EN	ACTIVII	E		-

- Retrouver un numéro UAI

Consulter l'Annuaire pour : | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Rechercher l'établissement scolaire à l'aide des différents champs.

Accéder à la fiche de l'établissement et extraire le numéro UAI à partir de l'adresse mél figurant sur la fiche.

Exemple : Collège Bel Air de Meudon <u>0921554P@ac-versailles.fr</u> Numéro UAI : 0921554P



- Retrouver un numéro FINESS

Consulter le site : FINESS : Accueil (esante.gouv.fr)

Cliquer sur la rubrique « Consulter la base »

Aller au contenu	FINESS Fichier National des Eablissements Sanitaires et Sociaux
Liberté • Égalité • Fraternité	ACCUEIL CONSULTER LA BASE DÉFINITIONS I NOMENCLATURES AIDE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTERE DE l'ACTION	ACCUEIL
PUBLICS MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE MINISTERE DU TRAVAIL	 Ce site donne accès à une sélection d'informations sur les établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux, et de autorisation ou d'un agrément. Les données sont actualisées au quotidien en fonction des modifications effectuées au i Pour demander votre immatriculation ou signaler une mise à jour, contactez l'Agence Régionale de Santé (champ social & enseignement, <u>voir le site web des DREETS</u>) de votre région. Les fournisseurs de biens médicaux (opticiens, audioprothésistes) ne sont pas enregistrés dans Finess mais sc Les professionnels de santé sont répertoriés dans le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé. Pour savoir comn
	Le site contient des aides, des références aux nomenclatures, des définitions, une fonction de recherche adaptée au public averti ou En cas de problème d'affichage, merci de VIDER le cache de votre navigateur ou utiliser la touche F5 de votre clavier
	Téléchargez l'intégralité de la base Finess sur la plateforme française d'ouverture des données publiques (Open Data) à l'adress Besoin d'assistance technique? Remplissez le formulaire CONTACT en bas de page.

Rechercher l'établissement de santé ou l'établissement social à l'aide des différents champs.

CONSULTER LA BASE : REG	CHERCHE PA	R THÈME		
Passer en mode de recherche par code	de nomenclature			
N° SIREN / NIC	/			
Raison Sociale				
Localisation Sanitaire Social 8	& Médico-Social	Formation	Autres	Equip. Matériel Lourd
😢 Région				
Département Tri par N° ou par Nom	C			
Commune				
Nom de la voie				

Accéder à la fiche de l'établissement et récupérer le numéro FINESS

Exemple : EHPAD Sainte-Famille de Metz, numéro FINESS : 570004366

CONSULTE → Passer en mod	ER LA BAS de de recherch NIC	SE : RECHERCH	ature	E	
Raison Soci	ale	sainte famille			
> Localisation	Sanitaire	Social & Médico-So	cial Formation	Autres	Equip. Matériel Lourd
 Région Départeme Tri par N° ou par Commune Nom de la 	ent <u>Nom</u> voie				

RESULTATS DE LA RECHERCHE
N° EINESS - BAISON SOCIALE / ADRESSE
570004366 EHPAD "LA SAINTE FAMILLE" 2 RUE DES COUVENTS 57958 MONTIGNY LES METZ CEDEX Tél : 03 87 62 79 40